



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18129546

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

10 AOUT 2018

Le greffier

Greffier

MONITEUR BELGE

16-08-2018

BELGISCH STAATSBLED

N° d'entreprise : 0821.581.189

Dénomination

(en entier) : **BE GENIUS**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Croix d'Alfaux, 8

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société BE GENIUS SPRL tenue le 23/07/2018:

Tous les associés étant présents, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour :

1. Le transfert du siège social à partir du 01.08.2018 à l'adresse : Quai Paul Verlaine 2 Boîte 2, 6000 Charleroi
2. L'assemblée donne mandat à Fiscalteam (BE0809.003.556) représenté par Stéphane Fievet ainsi qu'à Rmoku Bliet (NN 93.03.15-549-05) afin de procéder aux formalités de publication aux annexes du Moniteur Belge.

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Gillis Michaël.

L'assemblée approuve les points prévus à l'ordre du jour :

1. Le transfert du siège social à partir du 01.08.2018 à l'adresse : Quai Paul Verlaine 2 Boîte 2, 6000 Charleroi
2. L'assemblée donne mandat à Fiscalteam (BE0809.003.556) représenté par Stéphane Fievet ainsi qu'à Rmoku Bliet (NN 93.03.15-549-05) afin de procéder aux formalités de publication aux annexes du Moniteur Belge.

La séance est levée à 18h30.

A Godinne,

Monsieur Gillis Michaël

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature